



# Projet Educatif Local

## VILLE DE MOUANS-SARTOUX

Mis à jour après la consultation publique du 20 juin 2009

Adopté en conseil municipal le 18 septembre 2009

Les valeurs qui sous-tendent le projet éducatif de la commune :

- ✓ Citoyenneté et eco-citoyenneté
- ✓ Démocratie
- ✓ Droits de l'enfant
- ✓ Education populaire et coéducation
- ✓ Egalité des chances
- ✓ Laïcité
- ✓ Respect de l'individu et tolérance
- ✓ Solidarité et partage

### Se référer aux ambitions de ville amie des enfants

Respecter l'ambition 6 de ville amie des enfants

- Veiller au respect des principes généraux qui fondent la convention internationale relative aux droits des enfants, en étant vigilant sur la non discrimination et sur le respect de leur intégrité

## AXE 1: Une ville accueillante et agréable pour les enfants et les jeunes

AXE 1	1- Aménagements de la ville
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
1. Associer les enfants et les jeunes à l'aménagement du territoire 2. Penser à la place de l'enfant et du jeune dans tout projet d'aménagement 3. Construire des relations intergénérationnelles 4. Permettre aux enfants et aux jeunes de s'approprier la ville 5. Rendre la ville accessible aux PMR	1- Poursuivre le conseil de ville des enfants. 2- Créer un conseil de ville des jeunes. 3- Consulter les enfants et les jeunes sur les grands projets de la commune. 4- Penser "rencontre des générations" dans les aménagements urbains. 5- Animer les panneaux d'expression du conseil de ville. 6- Maintenir et prévoir de nouveaux espaces pour les fresques murales. 7- Créer une fiche d'étude pour évaluer la prise en compte de l'enfant et du jeune pour chaque projet d'urbanisme, d'équipement ou d'aménagement. 8- Diagnostiquer les difficultés de déplacement et d'accès aux structures pour les PMR et établir une programmation de travaux d'accessibilité

AXE 1	2- Déplacements dans la ville
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
6- Apprendre l'écomobilité en sécurité	9- Assurer une formation et une information des enfants et des jeunes aux déplacements/ - vers « une vélo/piéton école » - Poursuivre les opérations « Marchons vers l'école » - sensibiliser les enfants et les jeunes à l'utilisation des transports collectifs 10- Construire un schéma directeur pistes cyclables et cheminement piétons en partenariat avec les enfants et les jeunes 11- Créer des aménagements incitatifs au développement des déplacements actifs (piéton et vélo) en partenariat avec les enfants et les jeunes. 12- Etudier et développer l'offre de transport en commun en prenant en compte les besoins et les attentes des enfants et des jeunes. 13- Créer des PDES ( Plan de déplacement établissement scolaire) pour les écoles, les collèges et les lycées

AXE 1	3- Structures d'accueil pour les différentes tranches d'âge 0-25
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
7- Respecter la CIDE( Convention internationale des droits de l'enfant) 8- Eduquer dans le cadre des valeurs du PEL 9- Permettre et favoriser l'égalité des chances, la mixité, la parité 10- Faciliter l'accès de chacun aux structures 11- Faciliter l'insertion des enfants et des jeunes dans la société	14- Améliorer les structures selon les besoins (faire une étude de territoire) 15- Mettre en œuvre la maison du collégien 16- Créer une maison des associations 17- Favoriser l'accès des publics précaires 18- Faciliter l'accès du public handicapé 19- Faciliter la diffusion de l'information 20- Faciliter les démarches d'inscription

<b>AXE 1</b>	<b>4- Des équipements nombreux et de qualité</b>
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<b>ACTIONS</b>
<p>12- Mettre à disposition des équipements de qualité et en nombre suffisant pour les pratiques sportives et culturelles</p> <p>13- Mettre en adéquation l'offre et la demande</p> <p>14- Prendre en compte les demandes des structures d'accueil enfance jeunesse pour l'utilisation des équipements sportifs et culturels</p>	<p>21- Développer des projets communs et /ou des partenariats entre les structures d'accueil et les associations</p> <p>22- Continuer à proposer des classes à horaires aménagés en partenariat avec le collège</p> <p>23- Aménager les nouvelles salles de danse à la laiterie</p>

<b>AXE 1</b>	<b>5- Des manifestations pour les enfants et les jeunes</b>
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<b>ACTIONS</b>
<p>15- Valoriser les actions des enfants et des jeunes</p> <p>16- Offrir aux enfants et aux jeunes des manifestations festives de qualité</p>	<p>24- Mettre en place une fête annuelle des droits de l'enfant</p> <p>25- Pérenniser les manifestations existantes ayant un caractère solidaire, éducatif, culturel ou favorisant le respect</p>

<b>AXE 1</b>	<b>6- Se référer aux ambitions de ville amie des enfants</b>
<p>Respecter l'ambition 1 de ville amie des enfants</p> <p>Respecter l'ambition 5 de ville amie des enfants</p> <p>Respecter l'ambition 7 de ville amie des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer et faire vivre une animation transversale Ville amie des enfants au sein de la ville, en faisant de la mairie le point de convergence des initiatives et de diffusion de l'information sur les actions et projets en faveur des enfants et des jeunes.</li> <li>• Evaluer l'effort financier consacré aux enfants et aux jeunes pour optimiser le budget qui leur est dédié</li> <li>• Mettre en œuvre un programme local pour les droits des enfants pour qu'ils s'inscrivent dans leur vie quotidienne et leur environnement</li> </ul>

## AXE 2: Education et Prévention

AXE 2	1- L'éducation des enfants et des jeunes
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
17- Développer le respect de soi, le respect des autres, le respect des règles et de l'environnement 18- Rendre le cadre éducatif lisible par les enfants et les jeunes 19- Permettre et susciter l'autonomie et la responsabilité dans le respect des règles 20- Respecter et accueillir les différences, favoriser l'égalité 21- Permettre la construction et l'épanouissement individuel	26- Instituer des temps de vie collective dans les structures 27- Rendre les chartes et règlements compréhensibles de chacun. Vers une charte commune accompagnée de règlements intérieurs spécifiques 28- Mettre en place les moyens structurels et pédagogiques pour une ouverture à tous 29- Systématiser l'élaboration d'un projet pédagogique et de fiches action pour chaque accueil d'enfants et de jeunes 30- Développer des actions de sensibilisation au développement durable

AXE 2	2- L'accompagnement à la scolarité
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
22- Permettre la réussite scolaire de chacun, favoriser l'égalité des chances 23- Créer une continuité entre le temps scolaire et le hors temps scolaire	31- Assurer un suivi et une aide à la scolarité : école, collège, lycée 32- Offrir des moyens de fonctionnement ambitieux aux écoles de la commune 33- Proposer une aide à la parentalité en lien avec le scolaire 34- Partager entre professionnels la connaissance de l'enfant et du jeune

AXE 2	3- La santé des enfants et des jeunes
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
24- Sensibiliser aux bons comportements dans les domaines de la nutrition et de l'hygiène de vie 25- Sensibiliser aux interactions santé-environnement	35- Actions de sensibilisation dans le cadre du PNNS 36- Actions de sensibilisation au respect de son corps (sport et « mon corps c'est mon corps ») 37- Actions de prévention des conduites addictives 38- Offrir une restauration municipale respectueuse des enjeux de santé - environnement

AXE 2	4- Se référer aux ambitions de ville amie des enfants
Respecter l'ambition 3 de ville amie des enfants	Prendre en compte l'effet des actions et des projets de la ville sur les enfants dans toute prise de décision les concernant, en s'inspirant systématiquement de l'impératif de protection et de l'objectif d'épanouissement des enfants

## **AXE 3 : Social, répondre aux besoins, une ville solidaire**

<b>AXE 3</b>	<b>1- Une égalité sociale de l'accueil</b>
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<b>ACTIONS</b>
26- Faciliter l'accès aux structures et aux activités	39- Créer un guichet unique d'inscription 40- Proposer une politique tarifaire équitable et n'excluant personne 41- Fournir des supports d'information accessibles à chacun 42- Ouvrir les structures tout au long de l'année 43- Mettre en place des actions volontaristes pour permettre l'accueil de familles ne s'inscrivant pas naturellement des les structures éducatives

<b>AXE 3</b>	<b>2- Répondre aux besoins de chacun</b>
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<b>ACTIONS</b>
27- Prendre en compte les demandes et les besoins des usagers 28- Donner sa place à chacun 29- Prévenir les difficultés 30- Veiller à la bienveillance et au sentiment de sécurité	44- Mettre en place des conseils d'usagers 45- Organiser régulièrement des rencontres entre les acteurs des différentes structures (axe 5) 46- Mettre en place une cellule de veille sociale. Suivi individuel des enfants et des jeunes 47- Accentuer les actions de prévention 48- Passeport découverte en début d'année scolaire pour un public identifié 49- Prolonger l'école du sport après 12 ans

<b>AXE 3</b>	<b>3- Des actions solidaires</b>
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<b>ACTIONS</b>
31- Etre solidaire des publics précaires et des pays émergents 32- Fédérer et communiquer autour d'actions solidaires	50- Mettre en place des actions de solidarité locales et lointaines 51- Mettre en œuvre le projet d'épicerie sociale 52- Organiser des manifestations solidaires : journée 20 novembre, de la paix, du respect, sport et chœur ensemble... utiliser le côté festif pour sensibiliser la population 53- Organiser des actions de solidarité: 1% de l'eau, projet TOGO, partenariat UNICEF, financement de projets solidaires...

<b>AXE 3</b>	<b>4- Se référer aux ambitions de ville amie des enfants</b>
Respecter l'ambition 4 de ville amie des enfants	Etablir un rapport régulier sur la situation des enfants dans la ville pour mesurer l'impact des actions mises en œuvre

## AXE 4: Vivre ensemble relation à l'autre

AXE 4	1- Informer et écouter les usagers
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
33- Favoriser l'information des parents 34- Sensibiliser aux objectifs éducatifs et pédagogiques 35- Prendre en compte les avis des usagers	54- Organiser des portes ouvertes, des temps d'accueil et d'information des parents, les associer à un bilan pour présenter aux familles les actions des structures 55- Procéder à des enquêtes de qualité auprès des participants et/ou parents, à partir d'une grille de questionnaire commune

AXE 4	2- Ecouter et aider les parents et les jeunes
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
36- Aider à la parentalité 37- Aider les familles et/ou les jeunes, avec des personnes ressources, pour les orienter vers des lieux de conseil 38- Informer les parents, les jeunes et les enfants sur les structures d'aide et d'écoute	56- Mettre en œuvre la maison des collégiens espace d'écoute, de lien social, de médiation, et d'accueil d'associations 57- Création du RAM : relais assistantes maternelles 58- Programmer des conférences thématiques pour aider à la parentalité 59- Développer des actions d'aide à la parentalité : en partenariat avec le REAP 06 : réseau d'aide à la parentalité associer les parents à la réflexion sur l'éducation (information, formation, suivi) 60- Créer un outil d'information des lieux d'aide et d'écoute

AXE 4	3- Favoriser les liens intergénérationnels
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
39- Favoriser les relations intergénérationnelles	61- Organiser des manifestations, activités, rencontre séniors/enfance/jeunesse (jardins pédagogiques, promenades, présentations d'activités, patrimoine, pétanque...) avec le FAM mais aussi les maisons de retraite. 62- Favoriser le vivre ensemble (handicapés, personnes âgées, personnes en précarité...)

AXE 4	4- Prévenir la violence
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
40- Identifier et remédier aux situations de violence	63- Proposer un suivi éducatif des jeunes repérés victimes ou auteurs de violences 64- Proposer une cellule d'aide aux victimes de violences (HARJES) 65- Assurer une présence éducative dans les lieux ouverts, continuer le travail de médiation au sein du collège et aux abords du collège 66- Répertoire et analyser les actes de violence : CLSPD, cellule de veille

AXE 4	5- Se référer aux ambitions de ville amie des enfants
Respecter l'ambition 2 de ville amie des enfants Respecter l'ambition 8 de ville amie des enfants	Développer la participation et l'écoute des enfants et des jeunes sur tous les sujets qui les concernent Oeuvrer pour que les droits des enfants soient connus de tous, partagés et assumés par chacun

## AXE 5: Travailler ensemble

AXE 5	1- Mieux connaître le travail de l'autre
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
<p>41- Rechercher et favoriser une cohérence éducative</p> <p>42- Accompagner le personnel dans la réussite de ses missions</p>	<p>67- Favoriser et améliorer les échanges des professionnels sur la vie des structures, les actions mises en place et les méthodes de travail. Décentraliser les réunions pour mieux connaître chaque structure.</p> <p>68- Développer la culture de l'évaluation : évaluer son action, ses objectifs par rapport au PEL.</p> <p>69- Favoriser les échanges sur son vécu professionnel, éléments positifs et difficultés (accompagnement du personnel)</p> <p>70- Construire un schéma de conduite pour tout signalement de situation inquiétante</p> <p>71- Mettre en place un plan de formation des personnels Promouvoir la formation des encadrants et le travail en équipe (axe 5)</p>

AXE 5	2- Travailler en complémentarité
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
<p>43- Favoriser la coéducation</p>	<p>72- Organiser des temps de rencontre entre les professionnels municipaux, professionnels libéraux, professionnels éducation nationale, parents, encadrants associatifs...</p> <p>73- Proposer des conférences et des débats thématiques</p>

AXE 5	3- Se référer aux ambitions de ville amie des enfants
<p>Respecter l'ambition 9 de ville amie des enfants</p>	<p>Soutenir les actions de plaidoyer pour la cause des enfants et des jeunes. Au centre de la vie collective, la ville peut jouer un rôle essentiel pour faciliter la mission des différents acteurs de la vie publique engagés dans cette démarche.</p>